

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL N °22**  
**Jeudi 9 Juin 2016**

**Secrétaire de Mairie** : Muriel TRAPATEAU

**Secrétaire de séance** : Fabienne SIMON

**Présents** : M. Le Maire Jean Louis VIGNON, Julien POUPON, Nathalie ABIVEN, Hervé LE MENS, Pascale CORRE-DIVERRES, Bernard CORNEC, Laure LAUVERGEAT, Rémi LE BERRE, Bernard LE CAHAREC, Jeannine LE GALL, Annie MOAL et Fabienne SIMON.

René RAUD donne pouvoir à Hervé LE MENS

Georges JEZEQUEL donne pouvoir à Bernard Cornec

Katia KERZAON donne pouvoir à Nathalie ABIVEN

Philippe MOULLEC donne pouvoir à Bernard LE CAHAREC

Yvan BRISHOUAL donne pouvoir à Julien POUPON

Karine MORVAN absente

**Début de séance : 20 h 30**

Jean-Louis VIGNON nous présente Joanna KERMARREC qui effectue un stage à la mairie jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Nous avons également fait la connaissance du nouveau journaliste de Ouest France qui se présente à son tour. Il s'agit d'Efflam LE CORNEC dont voici son adresse mail. [eflamm.of@laposte.net](mailto:eflamm.of@laposte.net)

Le compte rendu n° 21 est approuvé à l'unanimité.

**1 – SYNDICAT DE L'ELORN : MODIFICATION DES STATUTS**

Approbation de l'adhésion de la commune de La Forest Landerneau.

Vote à l'unanimité

**2 – SIVURIC : VOTE D'UN SUPPLEANT ET MODIFICATIONS DES STATUTS**

Une mise à jour des statuts doit avoir lieu. Trois articles changent.

Article 6 - Budget

Article 8 - Composition du comité syndical- un suppléant doit être ajouté

Article 15 - Dispositions diverses= produit de tarification

Par ailleurs, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer

- Annie MOAL, Suppléante

Vote à l'unanimité.

### **3 - CONSTRUCTION BIBLIOTHEQUE GARDERIE : SUBVENTION CONTRAT DE PARTENARIAT**

Les dépenses éligibles au titre du Contrat de partenariat Région/Pays de Brest est de 775 690 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le financement suivant :

Région / contrat de partenariat – 12,5% 96 961€ →

#### **FINANCEMENT PROPOSE**

↳ DETR	➤	150 000 €
↳ FSIL	➤	158 384 €
↳ Sénat - Réserve parlementaire	➤	15 000 €
↳ Conseil Départemental (En attente)	➤	90 000 €
↳ Région / contrat de partenariat (En attente)	➤	96 961 €
↳ <b>Part communale possible</b>	➤	<b>265 345 €</b>

### **4 – RENOUELEMENT CONVENTION MPT 2015-2018**

Reporté au conseil municipal de juillet.

### **5 – REFERENT DEFENSE**

Mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le souhait du Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants de voir instituer au sein de chaque conseil municipal une fonction de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Fabienne SIMON se présente à ce poste.

Le conseil vote à l'unanimité.

### **6 – MODIFICATIONS BUDGETAIRES – Budget Commune**

<b>Fonctionnement Dépenses</b>	<b>Augmentation de crédit</b>	<b>Diminution de crédit</b>
<b>Chapitre 011</b> 611 – Contrat de prestation de services		20 804 €
<b>Chapitre 65</b> 65541 – Contrib. Fonds compens.	20 804 €	

<b>Fonctionnement Dépenses</b>	<b>Augmentation de crédit</b>	<b>Diminution de crédit</b>
<b>Chapitre 042</b> 6811 – Dotations aux amortis.	6 646 €	

<b>Fonctionnement Recettes</b>	<b>Augmentation de crédit</b>	<b>Diminution de crédit</b>
<b>Chapitre 040</b> 28031 – Amortis. Aux frais d'études	6 646 €	

Le conseil vote à l'unanimité les modifications budgétaires.

## **7 – PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES : FACTURES EAU ET GARDERIE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que des taxes et produits irrécouvrables ont été constatés par la Trésorerie de Daoulas, malgré les procédures employées.

Il convient pour régulariser la situation budgétaire de la commune de les admettre ou non.

Il s'agit des factures :

- Imputation 6541 :  
Eau 2008-2009-2010 431,52 €  
Assainissement 2008 – 2009 – 2010 594,48 €  
(Budget Commune)

- Imputation 6542 :  
Eau 2010 – 2011 – 2012 153,59 €  
Commune 2011 52,53 €

Le conseil vote à l'unanimité pour la régularisation de la situation budgétaire.

## **8 – NUMEROTATION – ROUTE DE BODAN**



Trois terrains route de Bodan sont constructibles et doivent donc être numérotés.  
Le Conseil vote à l'unanimité la proposition faite.

## **9 – CONVENTION MICRO-CRECHE INTERCOMMUNALE DAOULAS**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal la convention de partenariat pour le fonctionnement de la micro-crèche intercommunale de Daoulas, le 1er janvier 2012, entre les communes de Daoulas, Dirinon, Irvillac, L'Hôpital-Camfrout, Loperhet, Logonna-Daoulas et Saint-Urbain.

La micro-crèche accueille des enfants de 3mois à 3 ans révolus.

La commune de Daoulas s'engage à mettre à la disposition de la micro-crèche les locaux, le matériel d'équipement et pédagogique ainsi que le personnel nécessaires à l'exercice de ses activités.

Les communes s'engagent à verser à la commune de Daoulas une subvention annuelle d'équilibre selon les modalités suivantes :

- 10% en fonction de la population totale en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année
- 90% en fonction de la fréquentation

La fréquentation s'entend au nombre d'heures d'utilisation de la structure par les familles résidentes dans chaque commune.

La nouvelle convention est votée à l'unanimité.

## **10 – LA PAROLE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS**

### Pascale CORRE-DIVERRES

Nous parle des dernières nouvelles de l'école. Le directeur étudie les effectifs pour l'année à venir.

Un questionnaire a été distribué aux familles concernant les TAP pour l'année 2016-2017.

Celui de février dernier a été globalement très positif, autant par les élèves que par les parents. Les ateliers et activés ont récolté 88% de réponses positives.

### Nathalie ABIVEN

Fait remarquer la dangerosité au niveau du croisement entre la résidence de La Croix et l'allée de Balanec. Certains riverains coupent par la résidence pour rattraper la route du Stum ou inversement rattraper la voie romaine sans faire attention au terre-plein en bas de l'allée de Balanec, ainsi qu'aux piétons.

Elle nous parle également d'une association, le CIDFF. Il s'agit d'un comité de veille sur les violences faites aux femmes, accès aux droits et à la parentalité. Cette association nous propose de faire des conférences sur la commune animées par des professionnels sur différents thèmes.

### Hervé LE MENS

Nous informe que la main courante autour du terrain de foot est en cours d'installation.

Le câblage Rue des Prairies a été installé ce mois-ci et sera suivi par l'installation des lampadaires.

### Julien POUPON

Nous confirme que le permis de construire pour le projet Bibliothèque Garderie a été déposé fin mai.

Des élus ainsi que des bénévoles de la bibliothèque sont allés visiter deux bâtiments construits par l'architecte qui a été choisi pour notre projet. Cela a permis de voir les différents matériaux qui seront installés dans nos futurs locaux.

Julien POUPON nous rappelle que la Communauté de Commune organise pour les élus, le 18 juin, un séminaire à Loperhet.

Une réunion avec les différentes associations va être programmée en début d'été afin d'organiser le forum des associations qui aura lieu le vendredi 9 septembre à 18h salle Ty Kreisker.

### Annie MOAL

Demande de préciser lors de la location du terrain de pétanque qu'il est interdit d'y fumer.

Le vendredi 24 juin, à la salle Ty Kreis-ker, représentation des Poquelins de Lann Urvan à 20h30.

Dimanche 26 juin une porte ouverte « Tous à la ferme » est organisée par Lionel CORNEC au lieu-dit Parc Creis à partir de 14h.

Le 2 juillet, le comité d'animation organise une Randonnée Gourmande. Rendez-vous à 18h30 place de la mairie.

Fin de séance à 21h45  
Prochain conseil municipal le 7 juillet 2016